

Le poil à gratter des caméras de surveillance

LUXEMBOURG - L'ASBL C3L veut prévenir des éventuelles dérives de la vidéosurveillance.



bigbrother.lu vise à répertorier les caméras de surveillance au Grand-Duché. (photo: DR)

Il y a quelques semaines, l'ASBL Chaos Computer Club Luxembourg (C3L) lançait bigbrother.lu, projet ambitieux visant à répertorier les caméras de surveillance au Grand-Duché, tout en dénonçant celles qui dépassaient le champ de vision autorisé... «Il n'est pas rare de voir un commerce filmer le trottoir et donc les passants. Or, le droit de filmer s'arrête aux limites de la propriété privée», détaille Jan Guth, un des responsables. La limite du projet tient cependant à la vérification des différentes contributions.

«Dans ce registre, la confiance en nos participants est primordiale», ajoute Jan. En plus de quinze jours, ceux qui dénoncent les intrusions dans la vie privée des citoyens ont déjà répertorié 178 caméras, dont une dizaine qui poseraient problème, grâce à 35 contributeurs. «Nous allons transmettre ces données à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Criminalité

Mais malheureusement, l'expérience montre que les suites sont rares. Cette autorité manque de moyens», suppose Jan, qui dénonce également le manque de volonté du gouvernement luxembourgeois: «L'État juge secondaire la protection de la vie privée, mais c'est une erreur».

Pour l'association, il est évident que la multiplication des caméras ne résout pas le problème de la criminalité, et risque même d'en créer une nouvelle: «Placer des caméras ne fait que déplacer les crimes. L'autre problème tient au piratage. Les données enregistrées pourraient tomber entre de mauvaises mains. C'est là où réside le danger!», dénonce Jan.

Thomas Holzer